|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-22)Bucarest, 26 septembre – 14 octobre 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document 168-F** |
|  | **10 octobre 2022** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| PROCÈS-VERBALDE LADOUZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE |
| Jeudi 6 octobre 2022 à 16 h 10 |
| **Président**: M. S. SĂRMAȘ (Roumanie) |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Sujets traités** | **Documents** |
| 1 | Révision de la Résolution 125 | [78(Add.9)(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0078/en) |
| 2 | Rapport de la Commission des pouvoirs à la séance plénière | [126](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0126/en) |
| 3 | Quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B4) | [128](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0128/en) |
| 4 | Quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture | [128](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0128/en) |
| 5 | Cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B5) | [129](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0129/en) |
| 6 | Cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture | [129](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0129/en) |
| 7 | Sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B6) | [130](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0130/en) |
| 8 | Sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture | [130](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0130/en) |
| 9 | Septième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B7) | [133](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0133/en) |
| 10 | Septième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture | [133](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0133/en) |
| 11 | Huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B8) | [134](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0134/en) |
| 12 | Huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture | [134](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0134/en) |
| 13 | Lettre du gouvernement de la Thaïlande concernant la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT-25) | [136](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0136/en) |
| 14 | Remise des certificats de reconnaissance | – |

# 1 Révision de la Résolution 125 (Document [78(Add.9)(Rév.1)](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0078/en))

Projet de révision de la Résolution 125 (Rév. Bucarest, 2022) – Assistance et appui à la Palestine pour le développement des infrastructures et le renforcement des capacités dans le secteur des télécommunications et des technologies de l'information

1.1 Le **Président** remercie toutes les parties concernées pour l'esprit de coopération et de compromis remarquable dont ils ont fait preuve en vue de parvenir à un consensus sur le projet de révision de la Résolution, qui a été soumis à la plénière dans le Document 78 (Add.9)(Rév.1). Notant que le compromis a été trouvé à l'issue de discussions longues et délicates, il dit qu'il ne sera pas possible de prendre la parole et de poursuivre la discussion.

1.2 Le projet de révision de la Résolution soumis à la plénière est **adopté**, et le Document 78(Add.1)(Rév.1) est **approuvé** en première et en deuxième lecture.

1.3 Le **Secrétaire général** se dit heureux qu'un accord ait été trouvé et que la Résolution ait été adoptée. Il se félicite de l'esprit de coopération entre les parties et les partenaires, qui, ces derniers jours, ont collaboré sans relâche pour résoudre des problèmes complexes et parvenir à ce résultat. Il exprime l'espoir que l'accord trouvé permette aux Palestiniens d'avoir accès à de nouveaux services et technologies.

# 2 Rapport de la Commission des pouvoirs à la séance plénière(Document [126](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0126/en))

2.1 Le **Président de la Commission 2** présente le Document 126. La Commission des pouvoirs a tenu deux séances, le 27 septembre et le 5 octobre, lors desquelles elle a vérifié les pouvoirs, transferts de pouvoirs et procurations des délégations, conformément à l'article 31 de la Convention, et pris note du Document 67(Rév.8) sur la perte du droit de vote. Les conclusions de la Commission sont présentées dans les annexes au Document 126. Le Président attire l'attention sur la recommandation figurant dans la Section 4 du Document 126, selon laquelle la plénière devrait l'autoriser, avec l'assistance du secrétariat de la Commission 2, à vérifier les pouvoirs reçus après la date de publication de son rapport et à présenter ses conclusions à la plénière. Après la deuxième séance de la Commission, deux États Membres supplémentaires ont soumis leurs pouvoirs, qui seront examinés. Le rapport de la Commission 2 (Document 126), actuellement examiné par la plénière pour approbation, pourra donc être révisé en conséquence.

2.2 Il en est ainsi **décidé**.

2.3 Le rapport de la Commission 2 figurant dans le Document 126 est **approuvé**.

2.4 Le **Président** remercie le Président de la Commission 2 du travail accompli et l'invite à tenir la plénière informée de tous faits nouveaux pertinents.

# 3 Quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B4) (Document [128](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0128/en))

Projet de Résolution 175 (Rév. Bucarest, 2022) – Accessibilité des télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers

3.1 **Adopté**.

3.2 La quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B4) (Document 128) est **approuvée**.

# 4 Quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture (Document [128](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0128/en))

4.1 La quatrième série de textes soumis par la Commission de rédaction (Document 128) est **approuvée** en seconde lecture.

# 5 Cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B5) (Document [129](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0129/en))

Projet de Résolution 136 (Rév. Bucarest, 2022) – Utilisation des télécommunications/technologies de l'information et de la communication pour l'aide humanitaire, pour le contrôle et la gestion des situations d'urgence et de catastrophe, y compris des urgences sanitaires, et pour l'alerte avancée, la prévention, l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours

Projet de Résolution 138 (Rév. Bucarest, 2022) – Colloque mondial des régulateurs

Projet de Résolution 209 (Rév. Bucarest, 2022) – Encourager la participation des petites et moyennes entreprises aux travaux de l'Union

5.1 **Adoptés**.

5.2 La cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B5) (Document 129) est **approuvée**.

# 6 Cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture (Document [129](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0129/en))

6.1 La cinquième série de textes soumis par la Commission de rédaction (Document 129) est **approuvée** en seconde lecture.

# 7 Sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B6) (Document [130](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0130/en))

Projet de Résolution 66 (Rév. Bucarest, 2022) – Documents et publications de l'Union

7.1 **Adopté**.

7.2 La sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B6) (Document 130) est **approuvée**.

# 8 Sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture (Document [130](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0130/en))

8.1 La sixième série de textes soumis par la Commission de rédaction (Document 130) est **approuvée** en seconde lecture.

# 9 Septième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B7) (Document [133](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0133/en))

Projet de Résolution 197 (Rév. Bucarest, 2022) – Faciliter l'avènement de l'Internet des objets et des villes et communautés intelligentes et durables

Projet de Résolution 204 (Rév. Bucarest, 2002) – Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour réduire les disparités en matière d'inclusion financière

9.1 **Adoptés**.

9.2 La septième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B7) (Document 133) est **approuvée**.

# 10 Septième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture (Document [133](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0133/en))

10.1 La septième série de textes soumis par la Commission de rédaction (Document 133) est **approuvée** en seconde lecture.

# 11 Huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B8) (Document [134](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0134/en))

Projet de Résolution 157 (Rév. Bucarest, 2022) – Renforcer les fonctions d'exécution et de suivi de projets à l'UIT

11.1 **Adopté**.

11.2 La huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction en première lecture (B8) (Document 134) est **approuvée**.

# 12 Huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction – seconde lecture (Document [134](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0134/en))

12.1 La huitième série de textes soumis par la Commission de rédaction (Document 134) est **approuvée** en seconde lecture.

# 13 Lettre du gouvernement de la Thaïlande concernant la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2025 (CMDT-25) ****(Document****[136](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0136/en))

13.1 Le **délégué de la Thaïlande** dit qu'il a le plaisir de confirmer que son gouvernement souhaite accueillir la prochaine Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) à Bangkok en 2025, son intérêt préliminaire ayant été indiqué dans le Document 136. En tant que pays en développement ayant la connectivité, l'accessibilité et l'inclusion numérique au cœur de ses politiques, la Thaïlande sera honorée d'accueillir cette manifestation.

13.2 Les **délégués de la Roumanie**, de la **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, s'exprimant au nom de l'APT, du **Canada**, du **Kirghizistan**, s'exprimant également au nom du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan, du **Timor-Leste**, des **Philippines**, de la **République de Corée**, de l'**Indonésie**, de la **Malaisie**, du **Koweït**, du **Japon**, des **États-Unis**, de la **France**, des **Émirats arabes unis**, s'exprimant au nom du Groupe des États arabes, de l'**Azerbaïdjan**, de l'**Arabie saoudite**, du **Brésil**, de la **Fédération de Russie**, s'exprimant également en tant que coordonnateur régional du processus de préparation à la Conférence, le **Soudan**, s'exprimant au nom de la région Afrique, de la **République sudafricaine**, de la **Gambie**, du **Rwanda** et de la **Chine**, remercient la Thaïlande pour sa généreuse invitation. Ils félicitent la Thaïlande pour son engagement sans faille envers l'UIT, son grand sens de l'hospitalité et son expérience incontestable en matière d'organisation de conférences internationales.

13.3 Le **Président** prend note de la large adhésion suscitée par l'offre très généreuse de la Thaïlande. Il considère que la plénière approuve la proposition visant à ce que la prochaine CMDT se tienne à Bangkok (Thaïlande) en 2025, et indique que la Résolution 77 (Rév. Dubaï, 2018) sera révisée en ce sens.

13.4 Il en est ainsi **décidé**.

13.5 Le **Secrétaire général** se félicite de l'acceptation unanime par la plénière de l'invitation de la Thaïlande en vue d'accueillir la CMDT-25. Il ne doute pas que la Thaïlande sera un pays hôte formidable, comme elle l'a été pour ITU Telecom World en 2013 et 2016; les travaux préparatoires bilatéraux en vue de la CMDT-25 débuteront prochainement.

# 14 Remise des certificats de reconnaissance

14.1 Le **Secrétaire général** remet des certificats de reconnaissance aux coordonnateurs régionaux suivants présents à la Conférence pour leur travail considérable et le dévouement dont ils ont fait preuve lors de la préparation de la PP-22: M. John Omo, Secrétaire général, UAT (région Afrique); M. Santiago Reyes-Borda, Canada (région Amériques); M. Tariq Al-Awadhi, Émirats arabes unis, et au nom de la Ligue des États arabes (région des États arabes); Mme Caroline Greenway, Papouasie-Nouvelle-Guinée, et M. Masanori Kondo, Secrétaire général, APT (région Asie‑Pacifique); M. Alexey Borodin, Fédération de Russie, et M. Nurudin Mukhitdinov, Directeur général de la RCC (région de la CEI); Mme Cristiana Flutur, Roumanie, CEPT (région Europe). M. Oscar Leon, Secrétaire exécutif (CITEL), recevra son certificat dès que possible. Le Secrétaire général adresse des remerciements tout particuliers à Mme Reyam El Mayet (Coordinatrice, Ligue des États arabes), à M. Wojciech Berezowski, Pologne, et à M. Oli Bird, Royaume-Uni (CEPT).

**La séance est levée à 17 h 00.**

Le Secrétaire général: Le Président:

H. ZHAO S. SĂRMAŞ